



## Droit de séjour en cas d'intégration durable

### Tu vis en Allemagne depuis longtemps et tu es bien intégré.e?

Alors, tu as le droit de rester en Allemagne si tu remplis certaines conditions. Tu as ce droit même si ta demande d'asile a été refusée ou si tu n'as jamais déposé de demande d'asile.

#### Quelles sont les conditions ?

- Tu vis en Allemagne depuis au moins six (6) ans (si tu vis seul)
- **ou** tu vis en Allemagne depuis au moins quatre (4) ans (si tu vis avec ton enfant mineur)
- Tu as un titre de séjour toléré ("Duldung") ou un permis de séjour selon la loi dite "Opportunité du droit de séjour" ("Chancenaufenthaltsrecht" selon Art. 104c Loi sur les titres de séjour)
- Tu gagnes principalement ton propre argent
- **ou** tu gagneras probablement bientôt ton propre argent ("pronostic positif")
- **ou** tu es encore à l'école, tu fais une formation professionnelle, tu étudies ou tu as un enfant mineur - alors tu peux recevoir de l'argent ("prestations sociales") de l'État. Cela s'applique également si tu ne peux pas travailler en raison d'une maladie
- Tu parles allemand (Niveau-A2)
- Si tu as des enfants mineurs, ils vont à l'école
- Tu as un passeport
- **ou** tu as demandé un passeport et tu peux le prouver
- Tu n'as pas commis de crimes graves
- Tu connais et acceptes les règles de vie en Allemagne
- Ton âge n'a pas d'importance

Si tu **ne peux pas obtenir** de passeport - par exemple, parce que l'ambassade ne délivre pas de passeport - tu dois prouver que tu as tout essayé pour clarifier ton identité.

#### Qu'est-ce que l'obligation de coopérer?

Le bureau des étrangers s'attend à ce que tu t'efforces **activement** de prouver ton identité. Cela signifie généralement que tu dois obtenir une **carte d'identité ou un passeport de ton pays d'origine**. Tu respectes l'obligation de coopérer si tu ne fais rien pour activement empêcher ton expulsion. L'empêchement actif peut être, par exemple, une usurpation d'identité ou vie en clandestinité ou "sans papier".

Ne pas coopérer actuellement est considéré comme une "violation de l'obligation de coopération". Cela ne concerne pas ton comportement passé. Seul ton comportement compte, et non celui de tes parents ou frères et sœurs!



## Droit de séjour en cas d'intégration durable

### Quoi d'autre est important à savoir?

Il y a toujours des **exceptions** pour remplir les conditions. Si tu as des questions, demande conseil. **Les gens sont différents et c'est pourquoi une bonne intégration peut avoir un aspect différent pour chaque personne.** L'important est que tu fasses des efforts et que cela soit visible.



### Où puis-je trouver du soutien?

Il est judicieux de consulter un **centre de conseil** près de chez toi. Il existe des conseils aux réfugiés dans chaque région et dans de nombreuses grandes villes. Si tu ne vis pas dans le Brandebourg, tu peux trouver les coordonnées du conseil aux réfugiés de ta région sur [www.fluechtlingsrat.de](http://www.fluechtlingsrat.de).

Ils peuvent t'aider ou te dire à quel centre de conseil tu peux t'adresser.



**Kenne deine Rechte - Perspektiven und Empowerment für junge Geflüchtete in Niedersachsen**

**Flüchtlingsrat Niedersachsen e.V.**  
Röpkestr. 12 · 30173 Hannover

**Tel.:** 0511 / 98 24 60 30  
**Mail.:** nds@nds-fluerat.org

**Web:** [www.nds-fluerat.org](http://www.nds-fluerat.org)  
[www.kennedeinerechte.org](http://www.kennedeinerechte.org)



Gefördert durch



terre des hommes  
Hilfe für Kinder in Not

**PRO ASYL**  
DER EINZELFALL ZÄHLT.

